

# COMMENT LES TRANSFERTS MONÉTAIRES ET ALIMENTAIRES ET LA CRÉATION D'ACTIFS PEUVENT CONTRIBUER À L'AUTONOMISATION DES FEMMES : LEÇONS APPRISSES AU NIGER, AU KENYA ET AU ZIMBABWE<sup>1</sup>

Préparé par Zalyann Peishi, consultante indépendante

Septembre 2018

Publié dans le Corpus de papiers sur les transferts monétaires et le genre, compilé par le Cash Learning Partnership.



## RÉSUMÉ

Le programme Assistance alimentaire contre biens communautaires (FFA) du Programme alimentaire mondial (PAM) répond aux besoins immédiats des femmes et des hommes, ainsi que de leurs communautés, au moyen de transferts alimentaires et monétaires, tout en créant ou en réhabilitant des actifs productifs pour assurer la sécurité alimentaire à long terme et améliorer la résilience aux chocs et aux facteurs de stress des bénéficiaires. En 2016-2017, le PAM a mené une étude dans cinq pays afin d'examiner dans quelle mesure les programmes de FFA du PAM peuvent appuyer l'autonomisation des femmes. À l'aide de méthodes qualitatives, l'étude a documenté les changements vécus par les femmes et les hommes à la suite de leur participation aux programmes de FFA du PAM. Les pays retenus pour l'étude comprenaient le Niger, le Kenya et le Zimbabwe.

L'étude a examiné sept domaines de changement, tant sur le plan individuel qu'au sein de la communauté. Pour les femmes, l'autonomisation s'est traduite par :

1. une meilleure organisation, de la cohésion sociale et du soutien mutuel ;
2. la reconnaissance et le renforcement de leurs rôles dans la sphère publique ;
3. l'amélioration de la dynamique à l'intérieur du ménage, y compris de la prise de décisions ;
4. la réduction de leur charge de travail et de leurs difficultés ;
5. une amélioration de leurs compétences et de leur confiance en soi ;
6. une amélioration de leurs moyens de subsistance et un revenu accru ;
7. une meilleure compréhension de leurs droits et une plus grande capacité à les exercer.

<sup>1</sup> Le présent document s'appuie sur le contenu d'une étude commandée par le PAM, intitulée « Le potentiel de l'assistance alimentaire contre biens communautaires en ce qui a trait à l'autonomisation des femmes et à l'amélioration de leur nutrition » (The potential of Food Assistance for Assets (FFA) to empower women and improve women's nutrition: a five-country study). Le rapport final est disponible à l'adresse suivante : <https://docs.wfp.org/api/documents/WFP-0000023821/download/>. Le rapport de synthèse est disponible à l'adresse suivante : <https://docs.wfp.org/api/documents/WFP-0000023856/download/>.

Des changements sont survenus en raison du fait que plusieurs mesures de FFA et mesures complémentaires ont été mises en œuvre de façon synchronisée plutôt qu'en une seule intervention. Les transferts monétaires (et alimentaires) se sont avérés nécessaires, mais insuffisants pour favoriser l'autonomisation des femmes. Les transferts ont dû être combinés à des actifs, à du travail, à des comités, à des activités de sensibilisation, à de la formation technique et à d'autres mesures. Les transferts ont procuré un soulagement immédiat aux femmes et aux hommes et leur ont donné une marge de manœuvre leur permettant de déployer des efforts afin d'améliorer leurs moyens de subsistance et leur productivité en vue d'atteindre une sécurité alimentaire durable.

## 1. INTRODUCTION

De juin 2016 à avril 2017, une étude a été menée dans cinq pays pour explorer la possibilité d'utiliser les programmes de FFA du PAM afin de favoriser l'autonomisation des femmes et d'améliorer leur nutrition. Cette étude avait pour but :

- d'évaluer les **changements** (les résultats ou les répercussions)<sup>2</sup> liés à l'autonomisation et à la nutrition des femmes, ainsi que leur ampleur ;
- d'examiner les **liens de causalité** qui peuvent expliquer comment et pourquoi ces changements se sont produits dans la vie des femmes ;
- de déterminer les **facteurs clés de réussite** qui ont mené aux changements observés, qu'il s'agisse de mesures de FFA, de mesures complémentaires ou de facteurs contextuels.

L'étude s'est également penchée sur la façon dont la FFA peut contribuer à la protection des femmes en évitant les préjudices et en ayant un effet positif sur la sécurité et la dignité des personnes, la dynamique à l'intérieur du ménage et la cohésion sociale.

Cette étude ne se voulait pas une évaluation des effets ou du rendement. Il s'agissait plutôt d'un exercice exploratoire visant à déterminer le potentiel des mesures de FFA et des mesures complémentaires pour ce qui est de favoriser l'autonomisation des femmes et d'améliorer leur nutrition. À cette fin, des méthodes qualitatives inspirées de l'« approche participative d'évaluation des effets et d'apprentissage » (Participatory Impact Assessment and Learning Approach [PIALA]) et de la « technique du changement le plus significatif » (Most Significant Change [MSC] technique) ont été utilisées pour comprendre pourquoi et comment les processus de transformation complexes permettant d'accroître l'autonomisation des femmes et d'améliorer leur nutrition se sont produits dans chaque contexte. Ce document reprend deux arguments présentés dans le cadre du symposium du CaLP, intitulé « Le sexe et la programmation en transferts monétaires en Afrique » (Gender and Cash-Based Programming in Africa), qui résumait les conclusions de trois études de cas africaines menées au Niger, au Kenya et au Zimbabwe<sup>3</sup>. Bien que l'étude ait examiné les mesures sensibles à la nutrition et les résultats connexes, le présent document ne traite que des mesures et des résultats liés à l'autonomisation des femmes.

## 2. ARGUMENTS

Deux arguments principaux ont été présentés lors du symposium « Le sexe et la programmation en transferts monétaires en Afrique » :

1. Les transferts monétaires offerts par des programmes comme les programmes de FFA peuvent contribuer à l'autonomisation des femmes. Bien que les *transferts* et les *actifs* créés soient nécessaires pour procurer un soulagement immédiat aux femmes et aux hommes et leur donner une marge de manœuvre leur permettant de déployer des efforts afin d'assurer leur sécurité alimentaire et de développer des moyens de subsistance durables, ils sont plus efficaces lorsqu'ils sont combinés à d'autres mesures. Parmi les mesures étudiées, mentionnons la création de comités, les activités de sensibilisation, la formation technique, les groupes

<sup>2</sup> Les changements intentionnels et non intentionnels, positifs et néfastes ont été examinés.

<sup>3</sup> Les pays sont énumérés dans l'ordre dans lequel ils ont été étudiés.

d'épargne et la facilitation des chaînes de valeur.

2. Les transferts monétaires dont la valeur est inappropriée peuvent avoir une incidence sur les taux de participation des femmes et des hommes aux programmes de FFA. Lorsque la valeur des transferts monétaires était faible et insuffisante pour répondre aux besoins alimentaires des ménages, les hommes étaient moins susceptibles de participer aux programmes de FFA. Un taux élevé de participation des femmes aux programmes de FFA peut ne pas être un signe de transformation des rapports entre les sexes ou d'autonomisation des femmes ; il peut découler plutôt de normes culturelles préexistantes qui confèrent une valeur moindre aux femmes et à leur travail par rapport aux hommes.

### 3. MÉTHODOLOGIE ET DONNÉES PROBANTES MÉTHODOLOGIE

Dans le cadre de cette étude, nous avons utilisé une approche par étude de cas couvrant cinq pays (dont trois sont abordés ici), des méthodes qualitatives et des données secondaires. Les principales sources d'information étaient les suivantes :

- des entrevues semi-structurées ;
- des groupes de discussion ;
- des visites des actifs de FFA<sup>4</sup> ;
- des observations sur les processus de FFA ;
- des ateliers participatifs infranationaux regroupant plusieurs intervenants dans chaque pays ;
- un atelier visant à aborder les enjeux de façon globale.

Nous nous sommes servis des données provenant de ces sources d'information dans quatre principaux domaines de travail :

- (i) l'analyse contextuelle ;
- (ii) l'analyse des processus ;
- (iii) l'analyse des changements et des liens de causalité ;
- (iv) la formulation de recommandations.

Chaque étude de cas de pays portait sur trois sites<sup>5</sup>. Les pays ont été choisis en fonction de la volonté de participer et des ressources de leur bureau national du PAM. On a demandé à chaque bureau national de choisir trois sites où des résultats liés à l'autonomisation des femmes avaient été observés. L'approche de la « déviance positive » a été appliquée, compte tenu de l'accent mis sur la compréhension des mesures qui doivent être prises et des facteurs qui doivent être en place pour que des cas réussis se produisent. Compte tenu de cet échantillonnage par choix dirigé, plutôt que d'être représentatifs, les sites d'étude étaient souvent les « meilleurs » exemples de programmes de FFA.

<sup>4</sup> Les actifs de FFA examinés dans cette étude comprennent les structures de conservation des sols et de l'eau (p. ex., des trous Zaï, des digues et des canaux), les infrastructures d'approvisionnement en eau (p. ex., des bassins, des microbarrages, des réservoirs et des canaux d'irrigation, des bassins pour la lessive), les moyens de subsistance (p. ex., des cuves d'immersion pour le bétail, des jardins potagers, de l'agroforesterie) et les routes communautaires.

<sup>5</sup> Au cours de l'étude, trois sites ont été échantillonnés au moyen de trois groupes de discussions exclusivement féminins et de trois groupes de discussions exclusivement masculins, puisque les analyses ont révélé que trois groupes de discussions suffisent pour aborder de 80 % à 90 % des thèmes. Voir Guest, G. et coll. (avril 2016). « How Many Focus Groups Are Enough? Building an Evidence Base for Nonprobability Sample Sizes », *Field Methods*, vol. 29, no 1. Disponible à l'adresse : <http://journals.sagepub.com/doi/abs/10.1177/1525822X16639015>.

Les cinq pays étudiés étaient le Niger, le Kenya, le Zimbabwe, le Guatemala et le Sri Lanka. Voici les résumés des trois zones d'étude en Afrique :

- **Niger – Afrique de l'Ouest.** Zinder, près de la frontière nigériane, est une région où l'on pratique des activités agropastorales qui connaît actuellement des années normales et bonnes après avoir été touchée par des années de sécheresse. Le programme, qui a débuté en 2014, met l'accent sur la résilience. Les communautés visitées étaient majoritairement haoussa et musulmanes. Bien que les hommes migrent généralement au Nigeria chaque année pour travailler, cette pratique avait nettement diminué au moment de l'étude.
- **Kenya – Afrique de l'Est.** Le comté de Kilifi, dans le littoral du Kenya, est une zone agricole mixte à faible potentiel marquée par la pauvreté. Le programme, mis en œuvre depuis 2009, est axé sur le renforcement de la résilience. Au moment de l'étude, la région venait de connaître deux mauvaises récoltes consécutives. L'échantillon de l'étude était essentiellement composé de chrétiens, et la polygamie était une pratique courante.
- **Zimbabwe – Afrique australe.** Le district de Mwenzi dans le sud du Zimbabwe est une zone agricole mixte à faible potentiel où l'on élève du bétail et où l'on cultive du maïs pluvial et des haricots. Il s'agit de l'un des districts les plus pauvres du Zimbabwe. Les communautés étudiées étaient majoritairement chrétiennes. De nombreux jeunes hommes valides au Zimbabwe migrent vers les villes et l'Afrique du Sud pour travailler, retournant à la maison une ou deux fois par an. Le programme, qui est mis en œuvre par cycles annuels, est axé sur le renforcement de la résilience.

La portée de l'étude englobait des mesures de FFA et des mesures complémentaires. Les mesures de FFA comprenaient des processus de planification, comme l'approche à trois niveaux<sup>6</sup>, la mise sur pied de comités de gestion des actifs, la participation aux activités de création d'actifs, de la formation technique, des transferts et des actifs productifs. Lorsque des mesures complémentaires ont été mises en œuvre parallèlement à la FFA, que ce soit par le PAM ou par d'autres intervenants, elles ont également été étudiées afin de connaître leur contribution aux changements. Les mesures complémentaires prises dans le cadre de l'étude comprennent des activités de sensibilisation<sup>7</sup>, de la vulgarisation agricole, de la formation en préservation des aliments, des cours de cuisine, de l'agriculture de groupe, la facilitation des chaînes de valeur, le développement d'entreprises, des groupes d'épargne et de prêts, la construction de latrines et des aiguillages vers des services de santé et des services aux femmes.

« Le processus consistant à réunir des femmes et des hommes pour travailler à construire un actif collectif (appartenant à un groupe ou à une communauté) a donné aux femmes (et aux hommes) d'excellentes occasions de nouer de nouvelles amitiés, d'établir et de faire partie de réseaux de soutien, et de renforcer leur sentiment d'efficacité personnelle et d'estime de soi. »

<sup>6</sup> L'approche à trois niveaux est une approche en matière de renforcement de la résilience. Elle réunit des personnes, des gouvernements et des partenaires pour déterminer les mesures qui s'imposent dans un contexte donné, à l'aide d'analyses convergentes, de consultations et d'approches participatives. Elle se compose de trois processus qui se déroulent à différents niveaux : l'analyse intégrée du contexte (AIC) au niveau national, la programmation saisonnière des moyens de subsistance (PSMS) au niveau infranational et la planification communautaire participative (PCP) au niveau local.

<sup>7</sup> Des activités de sensibilisation ont été menées sur une vaste gamme de sujets, notamment les droits des femmes, la santé et les droits sexuels et génésiques, la violence fondée sur le sexe (VFS), la nutrition et l'alimentation, l'hygiène et l'utilisation de moustiquaires.

## DONNÉES PROBANTES

L'argument 1, présenté lors du symposium, est que les transferts monétaires offerts par l'intermédiaire de programmes comme la FFA et de mesures complémentaires peuvent contribuer à l'autonomisation des femmes. L'étude a permis d'observer sept domaines de changements liés à l'autonomisation des femmes, tant sur le plan individuel qu'au sein de la communauté. Pour les femmes, l'autonomisation s'est traduite par :

1. une meilleure organisation, de la cohésion sociale et du soutien mutuel ;
2. la reconnaissance et le renforcement de leurs rôles dans la sphère publique ;
3. l'amélioration de la dynamique à l'intérieur du ménage, y compris de la prise de décisions ;
4. la réduction de leur charge de travail et de leurs difficultés ;
5. une amélioration de leurs compétences et de leur confiance en soi ;
6. une amélioration de leurs moyens de subsistance et un revenu accru ;
7. une meilleure compréhension de leurs droits et une plus grande capacité à les exercer.

Le tableau 1 indique la mesure dans laquelle chacun de ces changements a varié d'un pays à l'autre et la façon dont ils ont été influencés par la FFA, les mesures complémentaires et les facteurs contextuels. Les résultats présentés ci-dessous reflètent les constatations provenant d'un échantillon de trois sites dans une région géographique de chaque étude de cas de pays. Ils ne reflètent pas nécessairement les changements observés dans le cadre du travail du PAM à l'échelle du pays. Il importe également de souligner que bon nombre des changements documentés ont également été vécus par les hommes. L'autonomisation des femmes n'est pas un jeu à somme nulle. Lorsque les programmes de FFA ont permis d'autonomiser des femmes, ils ont également permis d'autonomiser les hommes.

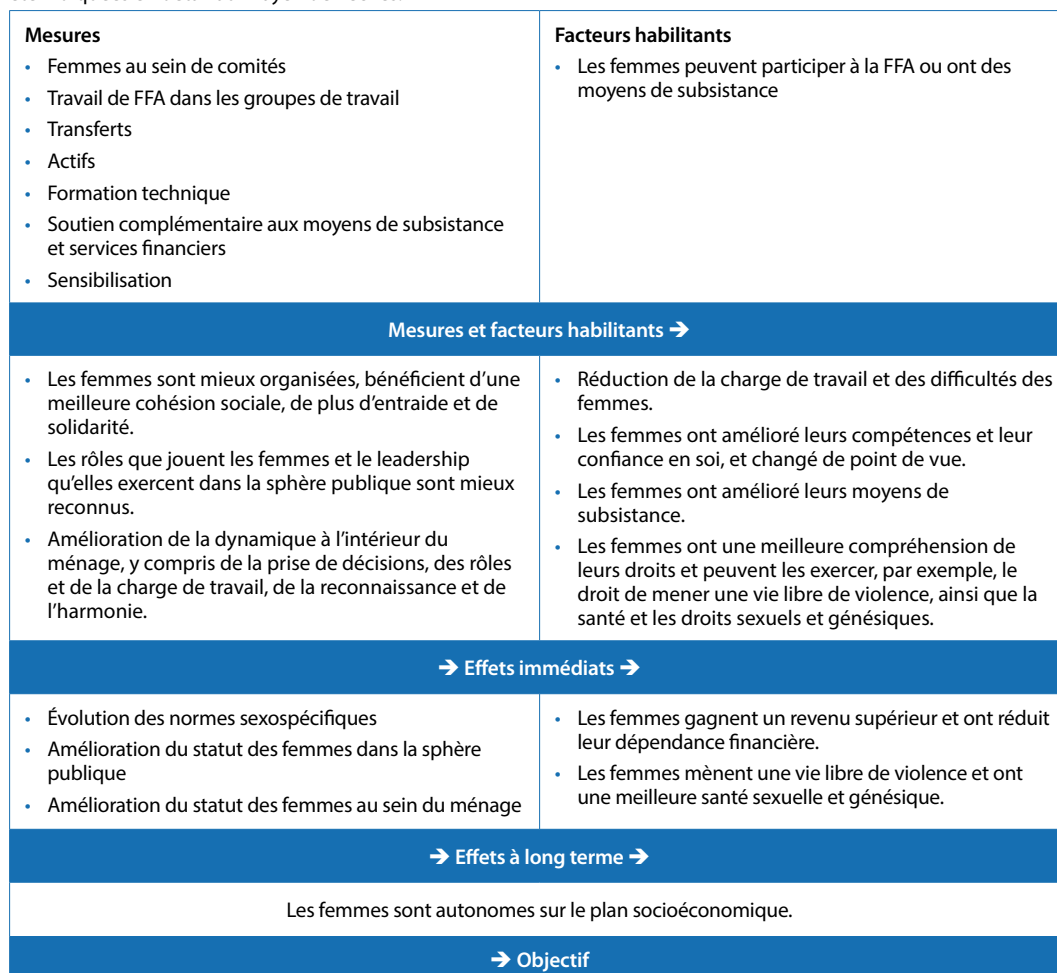
**Tableau 1.** Changements sur le plan de l'autonomisation des femmes et mesure dans laquelle on a fait état de ceux-ci dans les études de cas de pays

Changements	Niger	Kenya	Zimbabwe
1. Les femmes sont mieux organisées, bénéficient d'une meilleure cohésion sociale, de plus d'entraide et de solidarité.		✓✓✓	✓✓✓
2. Les femmes, les rôles qu'elles jouent et le leadership qu'elles exercent dans la sphère publique sont mieux reconnus.		✓✓✓	✓✓✓
3. La dynamique à l'intérieur du ménage s'est améliorée.	✓✓	✓	✓✓✓
4. La charge de travail et les difficultés des femmes ont été réduites.	✓✓✓	✓	✓✓✓
5. Les femmes ont amélioré leurs compétences et leur confiance en soi, et changé de point de vue.	✓	✓✓✓	✓✓✓
6. Les femmes ont amélioré leurs moyens de subsistance, gagnent un revenu supérieur et ont réduit leur dépendance financière.		✓✓	✓✓
7. Les femmes comprennent mieux leurs droits et peuvent les exercer.			✓✓

Remarque : L'absence de crochet indique qu'aucun changement ne s'est produit ; ✓ indique que le changement s'est produit dans une certaine mesure (c.-à-d. qu'une faible proportion de participantes ont vécu un changement ou que la plupart d'entre elles ont vécu un changement limité) ; ✓✓ indique que le changement s'est produit dans plusieurs cas (c.-à-d. que plusieurs femmes ont vécu des changements ou que la plupart d'entre elles ont vécu un changement modéré). ✓✓✓ indique que le changement s'est produit à grande échelle (c'est-à-dire que la plupart des femmes ont vécu un changement important).

### Image 1. La voie globale des effets liés à l'autonomisation des femmes attribuables à la FFA et aux mesures complémentaires

Remarque : Compte tenu des multiples interactions entre les divers facteurs et effets, toutes les interactions n'ont pas été indiquées en détail au moyen de flèches.



À partir des renseignements recueillis dans le cadre de cette étude, on a cerné *sept facteurs clés de réussite* qui ont mené aux changements observés, y compris les programmes de FFA et les mesures complémentaires. Autrement dit, les femmes ont été habilitées lorsque ce facteur, ou une combinaison de ces facteurs, étaient présents.

« Cette étude a révélé que la participation des femmes aux activités de FFA est une condition préalable nécessaire à leur autonomisation, mais qu'elle ne la garantit pas. Le PAM doit déployer davantage d'efforts et acquérir une meilleure compréhension afin de réaliser son ambition que ses programmes d'assistance alimentaire, y compris la FFA, fassent évoluer les relations entre les sexes et habilitent les femmes. »

**Tableau 2.** Les facteurs clés de réussite et leur occurrence dans l'étude

Les femmes ont été habilitées lorsque les programmes de FFA (et les mesures complémentaires) :	Occurrence dans l'étude
1. ont soutenu activement la participation libre et équitable des femmes aux activités de FFA	Dans certains programmes
2. ont eu recours à l'approche des trois niveaux pour analyser le contexte et veiller à ce que les programmes favorisent des changements transformateurs en matière d'égalité des sexes ainsi que l'autonomisation des femmes	Dans la plupart des programmes
3. ont promu activement la cohésion sociale et l'organisation des femmes	Dans certains programmes
4. ont promu activement le leadership et l'engagement des femmes dans le processus décisionnel communautaire	Dans certains programmes
5. ont réduit la charge de travail et les difficultés des femmes	Dans certains programmes
6. ont soutenu les moyens de subsistance des femmes et réduit leur dépendance financière	Dans certains programmes
7. ont facilité l'accès des femmes à l'information sur les droits et les recommandations (pour la VFS et la santé et les droits sexuels et génésiques) et les ont aidées à exercer leurs droits	Dans certains programmes

**Le deuxième argument présenté lors du symposium est que la valeur des transferts monétaires peut avoir une incidence sur les taux de participation des femmes et des hommes aux programmes de FFA.** Les transferts monétaires offerts dans le cadre de programmes comme les programmes de FFA peuvent contribuer à favoriser l'autonomisation des femmes et à améliorer leur nutrition. Dans les trois pays, les valeurs des transferts (en dollars américains) ont été comparées à la participation des femmes. Les données probantes, qui font état d'imperfections<sup>8</sup> dans les comparaisons entre les pays et de la petite taille de l'échantillon<sup>9</sup>, indiquent que plus la valeur d'un transfert est faible, moins il est probable que les hommes participeront aux travaux de FFA (voir le tableau ci-dessous).

**Tableau 3.** La relation entre la valeur du transfert (pour chaque jour de participation à la création d'actifs) et la participation des femmes dans les trois pays étudiés

Étude de cas de pays <sup>10</sup>	Valeur du transfert par jour de participation à la création d'actifs	Participation des femmes
Nouvelle-Zélande	Équivalent à 8,10 \$ US par jour <sup>11</sup>	Moins de 5 %
Zimbabwe	3,67 \$ US par jour x 15 jours par mois	Plus de 50 %
Kenya	Équivalent à 0,97 \$ US par jour <sup>12</sup>	Environ 70 %

<sup>8</sup> Au nombre des imperfections, on peut citer le fait que ces comparaisons ne tiennent pas compte de la parité de pouvoir d'achat ou des taux de salaire locaux dans chaque contexte.

<sup>9</sup> Malgré la petite taille de l'échantillon, les résultats qualitatifs étayaient l'argument selon lequel les hommes sont plus susceptibles de participer au programme de FFA si la valeur quotidienne du transfert qu'ils touchent est plus élevée.

<sup>10</sup> Ces valeurs de transfert sont celles d'une région géographique de chaque étude de cas de pays. Elles ne reflètent pas nécessairement les valeurs de transfert dans l'ensemble de chacun des portefeuilles nationaux du PAM.

<sup>11</sup> Selon les rapports de projet, l'exigence de travail au Niger était de 13 jours par mois pendant 7 mois. Un transfert de 67 \$ US par mois a été versé pendant 11 mois de l'année (4 mois de transfert inconditionnel). Il s'agit de l'équivalent de 737 \$ US pour 91 jours de travail, soit 8,10 \$ US par jour de travail.

<sup>12</sup> Au moment de l'étude, l'exigence de travail au Kenya était de 12 jours par mois pendant 12 mois de l'année (un total de 144 jours). Un transfert de 20 \$ US a été versé pour seulement 7 mois de l'année, coïncidant avec le déficit vivrier. Il s'agit de l'équivalent de 140 \$ US pour 144 jours de travail, soit 0,97 \$ US par jour de travail.

Par exemple, parmi les trois pays dont les résultats sont présentés, le Kenya affichait le taux de participation des hommes et la valeur de transfert les plus faibles ; et c'est cette raison, conjuguée aux retards dans les paiements, qui a été évoquée par les hommes dans les groupes de discussion comme étant la principale raison pour laquelle ils n'avaient pas participé au programme. En outre, bon nombre des hommes qui ont participé aux programmes de FFA (en particulier les hommes âgés) l'ont fait parce qu'ils ne sont pas en mesure d'obtenir un autre emploi mieux rémunéré. En fait, les hommes ont indiqué qu'une partie de la stratégie de subsistance de nombreux ménages consistait en une double approche selon laquelle les hommes travaillent pour gagner un revenu quotidien ou hebdomadaire plus loin du domicile et les femmes participent à des activités de FFA pour toucher un revenu moins élevé, mais versé régulièrement.

Lorsque la valeur de transfert est relativement faible, un taux élevé de participation des femmes aux programmes de FFA peut ne pas être un signe de transformation des rapports entre les sexes ou d'autonomisation des femmes, et découler plutôt de normes culturelles préexistantes qui confèrent une valeur moindre aux femmes et à leur travail par rapport aux hommes. Un taux de participation plus élevé des femmes peut indiquer que la plupart des hommes ne souhaitent pas participer aux programmes de FFA, car ils sont perçus comme étant inférieurs en raison de la disponibilité d'alternatives mieux rémunérées. Dans certains pays visés par l'étude, les femmes ont participé parce qu'elles estimaient qu'elles n'avaient pas d'autres alternatives à proximité. Les femmes ont peut-être participé afin que leur communauté puisse profiter de l'actif, ce qui reflète une norme sociale qui accorde une valeur différente (comme en témoignent la taille et la nature de la rémunération) au travail et au temps des femmes et des hommes.

Au Kenya, les hommes ont indiqué dans les groupes de discussion qu'ils participeraient davantage aux programmes de FFA si la valeur de transfert était plus élevée. Cela met en lumière un autre risque, à savoir que si les valeurs de transfert étaient augmentées, les femmes pourraient être exclues du programme. Cette situation pourrait réduire le contrôle des femmes sur le transfert, ainsi que les priver des nombreux autres avantages qu'elles tirent de leur participation. Par exemple, dans les sites visités au Niger, où la valeur de transfert était relativement élevée, moins de 5 % des participants au programme de FFA étaient des femmes.

Les valeurs de transfert sont habituellement établies pour combler un déficit vivrier ou pour assurer la parité avec les instruments de protection sociale, et le PAM et les autres intervenants ne sont pas toujours en mesure de modifier celles-ci. Toutefois, comme l'indiquent les données de la présente étude, il existe une relation inverse entre la valeur de transfert et la participation des femmes. Cela crée un dilemme pour les praticiens du développement qui ont entre autres pour objectif de veiller à ce que le transfert soit suffisant et d'assurer l'autonomisation des femmes. Par conséquent, cela soulève trois questions pour les futures recherches :

- Existe-t-il une valeur de transfert optimale permettant d'assurer la participation des femmes et des hommes, sans qu'aucun groupe ne soit exclu, tout en répondant aux exigences concurrentes en termes d'adéquation, d'efficacité et de pertinence ?
- Comment cette valeur de transfert optimale serait-elle déterminée ?
- Si la valeur de transfert est relativement faible, existe-t-il d'autres incitatifs ou avantages non monétaires qui peuvent être offerts aux femmes pour améliorer leur sécurité alimentaire et leurs moyens de subsistance à long terme, comme de la formation technique, de la formation en compétences générales, l'accès au crédit et l'accès aux marchés ?



L'étude du PAM recommande que d'autres recherches soient menées afin de cerner et de comprendre les mesures et les facteurs contextuels qui permettent d'assurer des valeurs de transferts appropriées et la participation des femmes. En l'absence de telles recherches, les mesures à prendre comprennent :

- promouvoir la participation équitable des femmes aux activités de FFA ;
- établir les valeurs de transfert conformément au « Manuel sur les transferts de type monétaire » du PAM et au Guide du programme FFA ;
- offrir des incitatifs et des avantages non monétaires aux participantes, comme de la formation technique, de la formation en compétences générales, l'accès au crédit et l'accès aux marchés ;
- surveiller les taux de participation des deux sexes et, au besoin, comprendre la dynamique et la prise de décisions entourant la composition des participants ; au besoin, prendre des mesures correctives pour promouvoir la participation des femmes.

## 4. LEÇONS

### 4.1 Conclusions

Cette étude avait pour but d'examiner le potentiel des mesures de FFA et des mesures complémentaires pour ce qui est de favoriser l'autonomisation des femmes. Cette étude a révélé que les programmes de FFA peuvent effectivement transformer les rapports entre les sexes et favoriser l'autonomisation des femmes. Les programmes de FFA ont soutenu l'autonomisation des femmes au moyen des mesures suivantes :

- **Processus de planification de la transformation des rapports entre les sexes, comme l'approche à trois niveaux, y compris l'analyse intégrée du contexte (AIC), la programmation saisonnière des moyens de subsistance (PSMS) et la planification communautaire participative (PCP).** Une bonne planification et des actifs de qualité sont essentiels pour atteindre des résultats en matière d'autonomisation des femmes. La planification a donné lieu à des résultats en matière d'autonomisation des femmes lorsque les femmes et les hommes ont participé de manière équitable à la PCP (ou à d'autres processus de planification) et lorsque les plans ont été élaborés en tenant compte d'éléments solides en matière d'égalité des sexes et d'autonomisation.
- **Comités.** Les femmes ont été habilitées lorsqu'elles ont occupé des postes clés de leadership au sein des comités communautaires qui supervisaient les travaux de FFA (Kenya) ou la gestion des actifs (Zimbabwe). Exercer du leadership dans le cadre des programmes de FFA peut permettre aux femmes de jouer un plus grand rôle dans le processus décisionnel et la gouvernance communautaires. Lorsque les membres du comité sont formés pour acquérir des compétences en leadership, en gestion et en résolution de conflits, les femmes assument leur rôle de leadership avec plus de confiance (Zimbabwe).
- **Participation aux activités de création d'actifs.** Le processus consistant à réunir des femmes et des hommes pour travailler à construire un actif collectif (appartenant à un groupe ou à une communauté) a donné aux femmes (et aux hommes) d'excellentes occasions de nouer de nouvelles amitiés, d'établir et de faire partie de réseaux de soutien, et de renforcer leur sentiment d'efficacité personnelle et d'estime de soi (Niger, Kenya et Zimbabwe). Les femmes ont déclaré avoir eu recours à de nouveaux réseaux pour se soutenir les unes les autres en période de crise et pour obtenir ou donner des conseils. Les milieux de travail où les femmes et les hommes travaillent ensemble sur un pied d'égalité peuvent façonner les rapports entre les sexes (Zimbabwe). Les modalités de travail doivent tenir compte des besoins des femmes, en particulier des besoins nutritionnels et de santé des femmes enceintes et allaitantes.

- **Actifs.** Les actifs, lorsqu'ils sont stratégiquement sélectionnés de manière à prendre en compte les besoins et des priorités des femmes et des hommes, peuvent réduire considérablement la charge de travail et les difficultés des femmes – en particulier en ce qui concerne les tâches domestiques non rémunérées, comme le transport de l'eau – en leur fournissant des occasions de générer un revenu et d'améliorer leur alimentation. Les systèmes de récupération de l'eau, comme les barrages et les bassins, peuvent réduire de jusqu'à trois heures par jour la charge de travail des femmes. Lorsque ces actifs sont combinés à d'autres actifs, comme des bassins pour la lessive et des jardins en vue d'améliorer la nutrition, cela peut créer un « ensemble d'actifs » qui produit des changements importants dans la vie des femmes (Zimbabwe).

Lorsque les femmes et les hommes bénéficient d'un accès équitable et à long terme aux actifs, ils sont plus susceptibles d'y investir leur énergie et leurs ressources (Kenya et Zimbabwe).

- **Transferts.** Les transferts procurent un soulagement immédiat aux femmes et aux hommes et leur donnent une marge de manœuvre leur permettant de déployer des efforts afin d'assurer leur sécurité alimentaire et leurs moyens de subsistance à long terme. Les transferts peuvent réduire la migration des hommes pour le travail (Niger). Comme la migration des hommes augmente considérablement la charge de travail des femmes, les transferts réduisent donc indirectement la charge de travail et les difficultés des femmes. Les transferts monétaires peuvent être utilisés différemment selon qu'ils sont versés à un homme ou à une femme (Zimbabwe). Les messages concernant l'utilisation de l'argent augmentent la probabilité que les décisions soient prises conjointement entre les femmes et les hommes (Zimbabwe).
- **Sensibilisation.** La sensibilisation des femmes et des hommes à l'égalité des sexes ainsi qu'à la santé et aux droits sexuels et génésiques peut permettre d'améliorer les connaissances et de changer les attitudes et les pratiques (Niger et Zimbabwe). La sensibilisation peut être utilisée pour promouvoir la prise de décisions conjointes ainsi que la redistribution des tâches domestiques et des soins non rémunérés au sein des ménages (Zimbabwe). Les programmes de FFA peuvent constituer une plateforme que les autres intervenants peuvent utiliser pour transmettre des messages, effectuer des aiguillages ou offrir des services, par exemple sur la VFS et la santé et les droits sexuels et génésiques (Niger, Zimbabwe). Lorsque des femmes et des hommes sont aiguillés par des programmes de FFA vers d'autres intervenants – des entités gouvernementales, des centres de santé, des organisations de la société civile – leur réseau et leur capacité à chercher des services après l'achèvement de ces programmes sont renforcés (Zimbabwe).
- **Formation technique.** Beaucoup de femmes et d'hommes ont indiqué que la formation technique qu'ils ont reçue, par exemple, en agriculture, en conservation des sols et de l'eau et en construction, était la mesure de FFA la plus importante afin de susciter des changements liés à l'autonomisation des femmes. En plus d'offrir la possibilité d'acquérir des connaissances et des compétences, la formation favorise l'autonomisation et la confiance en soi et renforce la résilience.
- **Mesures complémentaires.** La vulgarisation agricole, l'agriculture de groupe, la facilitation des chaînes de valeur, les groupes d'épargne et de prêts et la construction de latrines représentent seulement quelques-unes des mesures complémentaires éprouvées permettant d'habiliter les femmes.

## 4.2 Recommandations

Bien que l'étude ait confirmé le potentiel que recèlent les programmes de FFA pour ce qui est de favoriser l'autonomisation des femmes, il reste des points à améliorer dans l'ensemble des programmes de FFA du PAM. Au cours des dernières années, la FFA a mis l'accent sur la promotion de la participation et du leadership des femmes. Cette étude a révélé que la participation des femmes aux activités de FFA est une condition préalable nécessaire à leur autonomisation, mais qu'elle ne la garantit pas. Le PAM doit déployer davantage d'efforts et acquérir une meilleure compréhension afin de réaliser son ambition que ses programmes d'assistance alimentaire, y compris la FFA, fassent évoluer les relations entre les sexes et habilite les femmes<sup>13</sup>.

Pour faire progresser l'autonomisation des femmes, les mesures suivantes doivent être prises :

**1. Promouvoir la participation, la cohésion sociale et le leadership des femmes.** La participation des femmes aux activités de FFA, y compris les travaux de FFA, la formation technique et les services complémentaires, est une condition préalable à leur autonomisation et à la répartition équitable des avantages. Cette étude a permis de constater que les activités de FFA ont procuré de nombreux avantages aux participantes, notamment une meilleure cohésion sociale et une plus grande organisation ainsi que la possibilité d'exercer un leadership et d'acquérir des compétences. Elles ont également transformé les rapports entre les sexes.

D'autres mesures doivent être prises dans le cadre des programmes de FFA pour promouvoir la participation, la cohésion sociale et le leadership des femmes. Il peut s'agir, par exemple, de s'assurer que les femmes ne soient pas surchargées (p. ex, veiller à ce que les horaires de travail soient flexibles et appropriés et à ce que les normes de travail soient adaptées), établir des équipes de travail composées de femmes, mettre des actifs à la disposition des groupes de femmes, soutenir la participation des femmes dans les comités de FFA et offrir une formation aux membres des comités de FFA pour les aider à acquérir des compétences en leadership. D'autres travaux sont nécessaires pour systématiser et mettre en place ces mesures dans l'ensemble des programmes de FFA à l'échelle mondiale.

**2. Utiliser des valeurs de transfert appropriées.** Dans l'ensemble des programmes étudiés, les valeurs de transfert ont semblé avoir une incidence sur les taux de participation des femmes et des hommes aux travaux de FFA. Lorsque les valeurs de transfert étaient faibles, les hommes étaient moins susceptibles de participer aux travaux de FFA. Dans de telles situations, un taux élevé de participation des femmes à la FFA peut ne pas être un signe de transformation des rapports entre les sexes ou d'autonomisation des femmes, et découler plutôt de normes culturelles préexistantes qui confèrent une valeur moindre aux femmes et à leur travail par rapport aux hommes. Par conséquent, bien que les valeurs de transfert reposent généralement sur d'autres considérations et qu'elles ne soient pas établies pour influencer sur la participation des deux sexes, elles peuvent, par inadvertance, le faire. Il faut faire preuve de prudence au moment de fixer les valeurs de transfert, et assurer un suivi rigoureux de celles-ci.

Il faut prendre des mesures pour assurer la place des femmes dans les activités de FFA, même lorsque les valeurs de transfert sont augmentées. Par ailleurs, des mesures doivent être prises pour s'assurer que les femmes reçoivent d'autres incitatifs ou avantages non monétaires dans le but d'améliorer leur sécurité alimentaire et leurs moyens de subsistance à long terme, comme de la formation technique, de la formation en compétences générales, l'accès au crédit et l'accès aux marchés.

<sup>13</sup> Politique du Pam en matière de problématique hommes-femmes 2015-2020, disponible à l'adresse : [https://documents.wfp.org/stellent/groups/public/documents/communications/wfp278097.pdf?\\_ga=2.36290336.169907415.1536533104-2108079206.1536533104](https://documents.wfp.org/stellent/groups/public/documents/communications/wfp278097.pdf?_ga=2.36290336.169907415.1536533104-2108079206.1536533104) et Rapport succinct de l'évaluation du PAM en matière de problématique hommes-femmes (2008-2013), réf. WFP/EB.1/2014/5-A\*.

**3. Favoriser le perfectionnement des compétences, le développement des moyens de subsistance et l'amélioration du revenu des femmes.** Dans de nombreuses communautés, les femmes et les hommes ont indiqué que les compétences acquises dans le cadre du programme FFA avaient changé leur vie. Les moyens de subsistance et le revenu étaient des priorités élevées pour les femmes dans les cinq pays étudiés. Ceux-ci étaient particulièrement importants pour les femmes à la tête d'un ménage, qui doivent habituellement subvenir seules aux besoins de leur famille.

La FFA peut grandement améliorer les compétences, les moyens de subsistance et le revenu des femmes grâce aux mesures de FFA et aux mesures complémentaires prises par des partenaires. Les mesures de soutien dans le cadre de la FFA comprennent les actifs qui soutiennent les moyens de subsistance des femmes ou qui permettent de réduire leur charge de travail ainsi que la formation technique. Les activités de soutien complémentaires comprennent la formation (p. ex. la formation sur les moyens de subsistance et en gestion financière), la facilitation des chaînes de valeur et l'accès au crédit. Il s'agit d'un nouveau domaine de travail dans la boîte à outils de programmation du PAM, et l'étude a mis en lumière les réussites (p. ex. l'établissement de relations avec les exportateurs agricoles et les groupes de la FFA) et les difficultés (p. ex. limiter les options de subsistance des femmes à des initiatives à petite échelle et non rentables). Il faut en faire davantage pour développer la capacité et les partenariats du PAM dans ce domaine et établir des liens avec les programmes de FFA.

**4. Utiliser la FFA comme plateforme de transmission de messages, de sensibilisation sur les droits et d'aiguillage.** L'étude a mis en lumière la possibilité d'utiliser les programmes de FFA comme plateforme de sensibilisation sur une vaste gamme de sujets, dont les droits des femmes, la VFS, la santé et les droits sexuels et génésiques, la prévention du paludisme, l'alimentation, l'hygiène, les pratiques de soins, l'alimentation des nourrissons et des jeunes enfants et le suivi de la croissance des enfants. Le PAM pourrait faire office de facilitateur, grâce à des activités de sensibilisation menées par des partenaires comme le gouvernement ou d'autres fournisseurs de services. Cela semble avoir fonctionné le mieux lorsque les partenaires ont sensibilisé les femmes et les hommes, et pas seulement les femmes.

Malgré les avantages potentiels, seuls quelques programmes de FFA mènent actuellement des initiatives de sensibilisation. Un travail supplémentaire est nécessaire pour documenter les bonnes pratiques et élaborer des directives et des partenariats afin d'étendre ces initiatives à grande échelle.

**5. Les voies et la mesure des effets.** Bien que les membres du personnel du PAM aient une vision claire de la façon dont leurs projets de FFA contribuent à l'autonomisation des femmes, l'étude a révélé que les projets de FFA n'ont pas tous, à l'heure actuelle, des voies des effets au niveau du projet qui documentent la manière dont les mesures de FFA (et complémentaires) habilite les femmes. Les mécanismes permettant de mesurer les changements liés à l'autonomisation des femmes sont limités.

Afin d'améliorer la qualité des programmes et d'obtenir des retombées concrètes qui favorisent l'autonomisation des femmes, il est essentiel de mettre en place des voies des effets et des indicateurs. Les résultats du suivi tout au long du programme peuvent orienter les ajustements dans la mise en œuvre.

## BIBLIOGRAPHIE

- Davies, R. et J. Dart (2005). « The “Most Significant Change” Technique: A Guide on Its Use ».
- Guest, G. et coll. (avril 2016). « How Many Focus Groups Are Enough? Building an Evidence Base for Nonprobability Sample Sizes », *Field Methods*, vol. 29, n° 1. Disponible à l’adresse : <http://journals.sagepub.com/doi/abs/10.1177/1525822X16639015>.
- Van Hemelrijck, A. et G. Kyei-Mensah (2014). « Design Paper pour l’évaluation de l’impact du Root and Tuber Improvement and Marketing Program (RTIMP) », pour le ministère de l’Alimentation et de l’Agriculture du Ghana, le Fonds international de développement agricole (FIDA) et la fondation Bill et Melinda Gates.
- PAM (sans date). « Boîte à outils relative à la problématique hommes-femmes », PAM, Rome. Disponible à l’adresse : <http://gender.manuals.wfp.org/fr/gender-toolkit/>.
- PAM (2014). « Manuel sur les transferts de type monétaire », deuxième édition, PAM, Rome. Disponible à l’adresse : [https://docs.wfp.org/api/documents/WFP-0000015430/download/?\\_ga=2.39909154.169907415.1536533104-2108079206.1536533104](https://docs.wfp.org/api/documents/WFP-0000015430/download/?_ga=2.39909154.169907415.1536533104-2108079206.1536533104).
- PAM (2014). « Rapport succinct de l’évaluation de la Politique du PAM en matière de problématique hommes-femmes (2008-2013), PAM, Rome, réf. WFP/EB.1/2014/5-A\*. Disponible à l’adresse : <https://documents.wfp.org/stellent/groups/public/documents/eb/wfpdoc063091.pdf>.
- PAM (2014). « Rapport de synthèse de la série d’évaluations de l’impact des activités vivres pour la création d’avoirs (2002-2011) et enseignements dégagés au sujet du renforcement de la résilience des moyens de subsistance », PAM, Rome, réf. OEV/2014/11. Disponible à l’adresse : [https://documents.wfp.org/stellent/groups/public/documents/eb/wfpdoc063322.pdf?\\_ga=2.235984001.169907415.1536533104-2108079206.1536533104](https://documents.wfp.org/stellent/groups/public/documents/eb/wfpdoc063322.pdf?_ga=2.235984001.169907415.1536533104-2108079206.1536533104).
- PAM (2015). « Politique en Matière de Problématique Hommes-Femmes 2015-2020 », PAM, Rome. Disponible à l’adresse : [https://documents.wfp.org/stellent/groups/public/documents/communications/wfp278097.pdf?\\_ga=2.36290336.169907415.1536533104-2108079206.1536533104](https://documents.wfp.org/stellent/groups/public/documents/communications/wfp278097.pdf?_ga=2.36290336.169907415.1536533104-2108079206.1536533104).
- PAM (2016). « Food Assistance in Assets (FFA) pour Zero Hunger and Resilient Livelihoods: A Programme Guidance Manual », PAM, Rome. Disponible à l’adresse : [https://www.wfp.org/content/2016-food-assistance-assets-ffa-zero-hunger-and-resilient-livelihoods-manual?\\_ga=2.20152440.1161243513.1518767-1922240214.1488375611](https://www.wfp.org/content/2016-food-assistance-assets-ffa-zero-hunger-and-resilient-livelihoods-manual?_ga=2.20152440.1161243513.1518767-1922240214.1488375611).
- PAM (2017). « Food Assistance for Assets and Purchase for Progress: An Integrated Approach for Zero Hunger », PAM, Rome. Disponible à l’adresse : <https://www.wfp.org/content/2016-food-assistance-assets-ffa-zero-hunger-and-resilient-livelihoods-manual>.
- PAM (2017). « The potential of Food Assistance for Assets (FFA) to empower women and improve women’s nutrition: a five-country study », rapport final, PAM, Rome. Disponible à l’adresse : <https://docs.wfp.org/api/documents/WFP-0000023821/download/>.